

Numéro 3 avril 2024

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités
Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

<https://revue.lavse.org/>

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU**, Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **GUEDEGBE Odile DOSSOU**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **HECTHELI Follygan**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA Padabô**, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA Rebecca Rachel A.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët

Boigny (Côte d'Ivoire)

- **TCHAA** Boupkessi, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Professeur Titulaire, Cheikh Anta Diop (Sénégal)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. **Plan:** Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

<p>APPIA Edith Adjo épouse NIANGORAN, BRISSY Olga Adeline</p> <p><i>Analyse des stratégies préventives des morbidités et des mortalités maternelles et infantiles dans le district sanitaire de Bouaké nord-est (Centre, Côte d'Ivoire)</i></p>	11
<p>TAPE Achille Roger, KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, SORO Souleymane, SILUE Hetemin Cavalo</p> <p><i>La production maraichère dans un contexte de crise cacaoyère et caféière dans la sous-préfecture de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)</i></p>	25
<p>ADJI Adou Jean Marc Le Thoi, GUEDE One Enoc</p> <p><i>Effets induits de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	46
<p>KOUAKOU Koffi Ferdinand, SREU Eric, MAFOU Kouassi Combo</p> <p><i>Centre psychiatrique et mobilité des populations vivant avec la maladie mentale et épilepsie (PVMME) de la région sanitaire de l'Iffou vers l'hôpital psychiatrique de Bouaké (région de Gbêkê)</i></p>	71
<p>KOUASSI N'da N'guessan Nadège, SILUE Yéténin Cavalo, KOFFI Guy Roger Yoboué</p> <p><i>Cultures d'exportation et le niveau de vie des producteurs dans la sous-préfecture de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	85
<p>GNINRIN Yao Marcellin, YAO N'zué Pauline Epse SOMA</p> <p><i>Feux de brousse et insécurité alimentaire dans le département de Didievi (Centre de la Côte d'Ivoire)</i></p>	113

EFFETS INDUITS DE L'ORPAILLAGE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DAOUKRO (CENTRE-EST DE LA COTE D'IVOIRE)

ADJI Adou Jean Marc Le Thoi, Doctorant,
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Email: jeanmarcadji@gmail.com

GUEDE One Enoc, Maitre-Assistant,
Enseignant chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Email : delegueenoc@hotmail.fr

(Reçu le 2 Décembre 2023; Révisé le 15 février 2024 ; Accepté le 20 mars 2024)

Résumé

La Côte d'Ivoire regorge de ressources naturelles et de potentialités minières très importantes. Cependant, l'orpaillage, considéré comme une aubaine pour la population en quête d'une économie de subsistance, ne se fait sans avoir des incidences sur l'ordre économique et social existant. Des femmes, des jeunes, des adolescents et à une certaine mesure des hommes-chefs de familles ruent chaque jour sur les sites d'orpaillage délaissant les activités agricoles au profit de l'or. Cette activité renferme des enjeux économiques. L'orientation de la population vers l'orpaillage a induit un changement notable dans la structure socio-économique et environnementale, dans la mesure où l'on passe d'une économie essentiellement agricole à une économie tournée vers l'exploitation artisanale de l'or. L'activité dominante dans la sous-préfecture de Daoukro étant l'agriculture, composée de culture d'exportation (l'anacarde, l'hévéa et cacao), de cultures vivrière (l'igname, la banane, l'arachide etc.), l'exploitation de l'or appelée communément l'orpaillage clandestin se fait de plus en plus remarquer, induisant de nombreux effets dans la sous-préfecture. L'objectif de cette étude vise à montrer l'impact de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro. La méthode adoptée dans le cadre de ce travail de recherche est la boule de neige. Elle a permis d'échantillonner 268 personnes. L'étude présente d'abord la pratique de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro, identifie ensuite les facteurs explicatifs de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro et évalue enfin les effets induits de ladite activité à Daoukro.

Mots clés : L'orpaillage, or, effet induit, Côte d'Ivoire, Daoukro

INDUCED EFFECTS OF GOLD PANNING IN THE SUB-PREFECTURE OF DAOUKRO (CENTRAL-EASTERN IVORY COAST)

Abstract

Ivory Coast is a developing country full of natural resources and very significant mining potential. However, gold panning, considered a boon for the population seeking a subsistence economy, does not occur without having impacts on the existing economic and social order. Women, young people, adolescents and to a certain extent male heads of families rush to gold panning sites every day, abandoning agricultural activities with a gold profile. This activity contains economic issues. The orientation of the population towards gold panning has induced a notable change in the socio-economic and environmental structure, to the extent that we are moving from an essentially agricultural economy to an economy oriented towards the artisanal exploitation of gold. The dominant activity in the Daoukro sub-prefecture is agriculture, composed of export crops (cashew nuts, rubber trees and cocoa), food crops (yams, bananas, peanuts, etc.), the exploitation of gold, commonly called clandestine gold panning, is becoming more and more noticeable, causing numerous effects in the sub-prefecture. The objective of this study aims to show the impact of gold panning in the sub-prefecture of Daoukro. The method adopted in this research work is the snowball. It made it possible to sample 268 people. The study first presents the practice of gold panning in the sub-prefecture of Daoukro, then identifies the explanatory factors of gold panning in the sub-prefecture of Daoukro and finally evaluates the induced effects of the said activity in Daoukro.

Keywords: Gold panning, gold, induced effect, Ivory Coast, Daoukro

Introduction

Depuis des siècles, l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions productrices d'or les plus connues dans le monde. Les richesses de Mansa Musa, l'empereur du Mali au XIV^e siècle, étaient si considérables qu'il a tristement ruiné le marché de l'or du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pendant une décennie, après avoir charitablement distribué de l'or tout au long de son pèlerinage à la Mecque, par voie terrestre, en 1324 (C. Soko, 2019, p. 61). En Afrique centrale, l'extraction minière est un secteur clé des stratégies économiques nationales à long terme (Megevand et al, 2013, p. 1).

Dans de nombreuses sociétés traditionnelles africaines, l'exploitation artisanale de l'or et donc la possession de ce métal précieux étaient motivées par les diverses fonctions socioculturelles que celui-ci jouait dans ces sociétés. L'or trouvé dans la nature ne devait pas être commercialisé car considéré comme un présent offert par les divinités et les génies et, il restait de ce fait, intimement lié à l'âme, à la fortune, à la destinée de celui qui l'a trouvé (Niangoran-Bouah, 1978). Depuis les années 1990, nous assistons à un développement important du secteur minier en Afrique de l'Ouest sous l'impulsion

d'une part, de politiques minières nationales attractives et d'autre part, d'un fort investissement du secteur privé étranger (C. Soko, 2019, p. 62). Cependant, l'orpaillage s'est répandu dans la sous-région comme c'est le cas dans le Sud-Est du Sénégal depuis quelques décennies avec la découverte des filons aurifères et le manque de moyens financiers. Dans cette région, l'orpaillage nourrit plusieurs familles et a pris une place importante dans l'économie locale. L'extraction de l'or reste une activité indispensable pour des ruraux, une activité tout comme l'agriculture et l'élevage (K. Ndiaye, 2020, p. 1). Les orpailleurs ouest-africains comprennent des jeunes débrouillards, sans emploi, qui s'investissent et s'engagent dans l'exploitation de l'or afin de faire face aux difficultés économiques. Ils s'installent et forment de petits habitats précaires au niveau des mines se situant entre les frontières de l'Afrique de l'Ouest. Composées de personnes d'identité et de cultures différentes, les jeunes rencontrent des différends et des mésententes multiples, leurs organisations dans la région, présentent parfois les mêmes caractères (T. Gratz, 2004, p. 135).

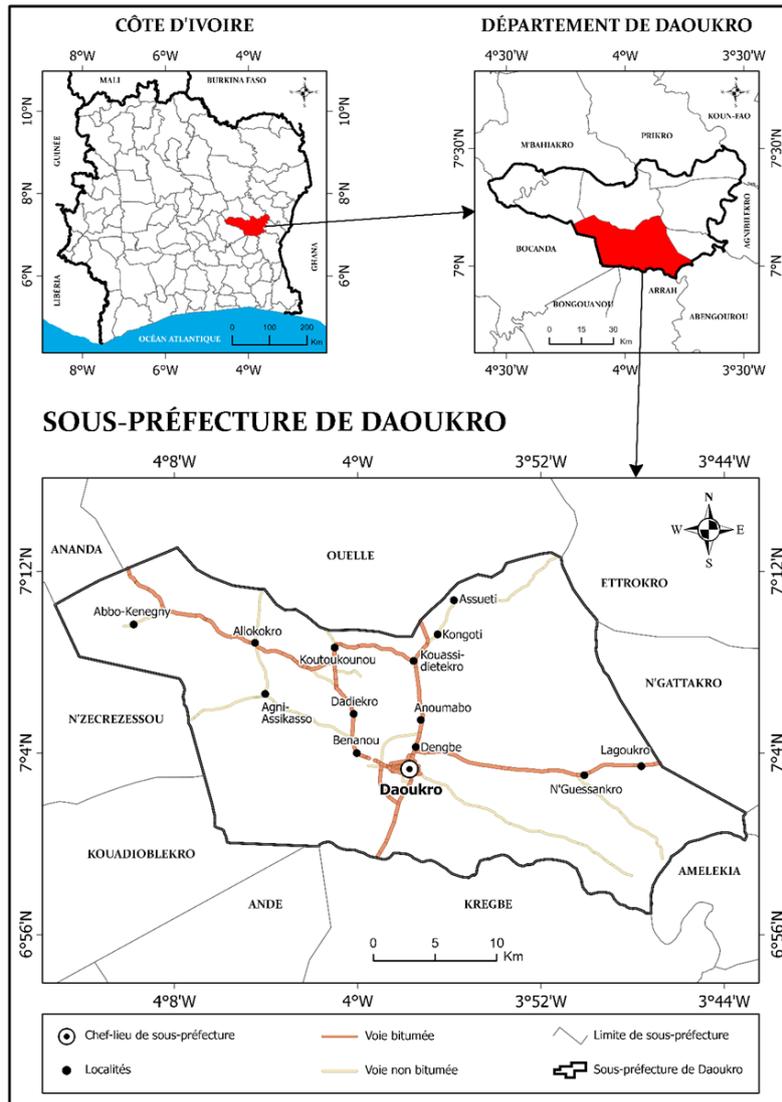
En Côte d'Ivoire, l'exploitation de l'or remontait à des décennies. En effet, selon J. Gaston (1913), les indigènes dans le pays ont été les premiers à extraire l'or soit des filons, soit des gîtes alluvionnaires, et à orienter les blancs dans cette contrée. A ce jour, le rôle essentiel que jouait l'or en milieu traditionnel en Côte d'Ivoire et qui donnait de comprendre son mode d'exploitation, a changé. Les réalités ont désormais été modifiées à cause de la recherche effrénée de l'or. L'exploitation de l'or s'intensifie de nos jours seulement à cause de la recherche de moyens financiers consistants, considérable et rapide. La "fièvre" de l'or a touché tout le monde, attirant l'intérêt de tous de diverses zones. A ce propos, D. Goh (2016, pp. 19-20), évoque les données du Ministère de l'Industrie et des Mines (Actualité, 2014) selon lesquelles, actuellement, la prolifération des sites d'orpaillage touche 24 régions sur les 31 que compte la Côte d'Ivoire et que cette activité est exercée par plus de 500 000 personnes dans les milieux ruraux. Le sous-sol ivoirien étant riche en ressource minière et énergétique, les populations ont accordé une importance économique, sociale et religieuse à ces ressources du sous-sol. Un capitaine de gendarmerie dans l'espace de Boundiali a été assassiné après une opération de déguerpissement et un affrontement à Kokumbo entre les orpailleurs armés et les forces de l'ordre a fait 5 morts et 22 blessés (Actualité, 2018). A travers ces différents drames, il ressort que l'orpaillage est rentré dans l'économie des populations dans certaines régions. Cette activité est devenue pour de nombreuses localités une alternative économique (K. H. Konan, 2019, p. 106). Ces événements dramatiques montrent les enjeux économiques liés à cette activité ou l'Etat a du mal à maîtriser l'activité de l'orpaillage. Mais en parallèle de ces avantages économiques, l'activité de l'orpaillage est l'une des activités économiques qui présentent des problèmes. En dépit des actions de l'Etat pour encadrer et régulariser l'exploitation minière artisanale et illégale répondant aux normes environnementales et aux lois ivoiriennes, l'orpaillage demeure un problème majeur en Côte d'Ivoire en

général et dans la zone de Daoukro en particulier. D'où l'intérêt de notre travail de recherche « *Effets induits de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro Centre-Est de la Côte d'Ivoire* ». Ainsi, se pose le problème de l'impact de la multiplication de l'extraction illégale de l'or dans l'espace sous-préfectoral de Daoukro. Alors, comment l'orpaillage impacte-t-il le milieu sous-préfectoral de Daoukro ? Pour répondre à cette interrogation, nous présenterons d'abord la pratique de l'orpaillage à Daoukro, identifierons ensuite les facteurs explicatifs de l'orpaillage à Daoukro et évaluerons enfin les effets induits de cette pratique à Daoukro.

1. Méthodologie

L'approche méthodologique adoptée pour mener à bien cette étude est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. La documentation dans son ensemble a permis de cerner les contours du sujet et de voir l'impact de l'orpaillage dans la zone de Daoukro. Les enquêtes de terrain ont permis d'identifier les localités de la sous-préfecture, les mieux indiquées pour abriter l'étude. Au regard de la problématique étudiée, les localités d'Anoumanbo, Kouassi Détékro, Gongoti, Assueti, Koutoukounou et Daoukro ont été retenues pour nos enquêtes. Ces six (06) localités choisies présentent presque les mêmes réalités sur l'exploitation clandestine de l'or mais avec quelques différences. Cependant, l'impact de ladite activité locale et minière reste inchangé. Nous présentons la zone d'étude (Carte 1).

Carte 1 : Localisation de la zone de Daoukro

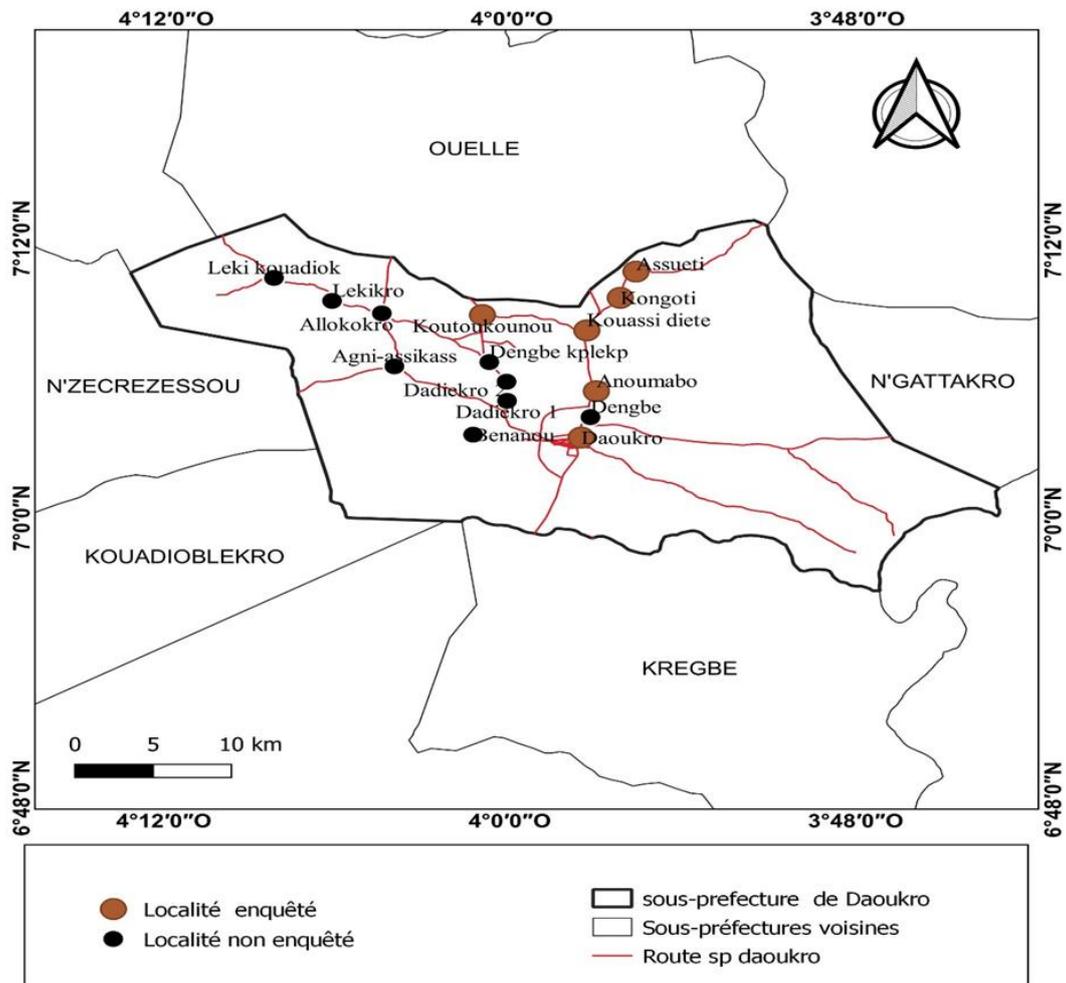


Source : INS, 2014

Réalisateur : ADJI Marc, 2023

Les enquêtes se sont déroulées lors d'un séjour de trois mois dans la sous-préfecture de Daoukro, entre mi-mars et mi-mai 2023. A cet effet, Nous présentons les localités ayant retenues notre attention pour abriter les travaux d'enquêtes (Carte 2).

Carte 1 : Les localités enquêtées à Daoukro



Source : INS, 2014

Réalisateur : ADJI Marc, 2023

Les critères de choix des localités enquêtées ont été également établis grâce à la connaissance de la zone et aux informations que nous avons reçues des agents de la municipalité et de la sous-préfecture. Ainsi, au regard de tous ces critères, 05 villages ont été choisis. Ces choix répondent également à un critère scientifique qui exige qu'un échantillon représentatif d'au moins 10% soit respecté lorsqu'on ne dispose pas d'une base de sondage. Cinq villages et la ville de Daoukro ont donc fait l'objet d'enquête.

Le choix d'un échantillon s'est posé comme une exigence en raison du nombre élevé de la population. Il fallait donc choisir un certain nombre d'individus qui soit représentatif. Les structures administratives et techniques ne disposent pas de statistiques sur les orpailleurs à l'échelle de la zone de Daoukro. Encore moins, les statistiques concernant cette activité sont quasi-inexistantes dans la plupart des structures. Ce qui montre dans un premier temps le manque de considération accordé par les autorités, de l'activité due à son caractère clandestin. Ainsi, nous avons décidé d'enquêter 165 orpailleurs repartis en fonction de chaque site (villages d'exploitation de l'or). L'enquête a été menée auprès des populations dans ces différents villages

adéquats pour l'étude. Ceci, pour connaître les réalités sur la pratique de l'orpaillage et ses effets désastreux. Il convient de noter que le nombre de personnes à enquêter par localité a été possible grâce à la méthode de boule de neige en l'absence d'information statistique sur la pratique de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro. Les personnes à enquêter sont réparties dans le tableau 1.

Tableau 1 : La répartition des personnes à enquêter par village

Localités	Orpailleurs	Ménages	Personnels administratifs	Total
Anoumanbo	20	8	2	30
Kouassi detekro	30	10	3	43
Gongoti	25	14	5	44
Assueti	40	20	3	63
Koutoukounou	35	15	3	53
Daoukro	15	15	5	35
Total	165	82	21	268

Source : Enquêtes de terrain, 2023

Le tableau 1 indique les localités enquêtées, le nombre de localité et les orpailleurs interrogés, le nombre de ménages interrogés ainsi que le nombre de personnels administratifs interrogés durant nos enquêtes. Au total, 268 personnes ont été enquêtées. Les données issues de l'enquête de terrain ont fait l'objet d'un traitement avant d'être analysées.

2-Résultats

2.1. Pratique de l'orpaillage dans l'espace sous-préfectoral de Lakota

2.1.1. Exploitation de l'or une activité pratiquée depuis des décennies à cause de la forte potentialité

La région d'Iffou faisant partie de l'ancienne boucle de cacao de notre pays, à l'image du pays, l'économie locale repose sur l'agriculture notamment les cultures d'exportation (cacao, hévéa, anacarde.) et les cultures vivrières telles que l'igname, le manioc, la banane plantain et le riz. La sous-préfecture de Daoukro abrite de grandes plantations d'hévéa et de l'anacarde notamment celles de S.E.M Henri Konan BEDIE dans la localité de Bédiékro. Fort de ce grand succès, nous avons une usine de raffinage du caoutchouc de SAPH dans la ville de Daoukro. Bien que l'agriculture fût l'activité principale, l'exploitation de l'or se pratiquait de façon traditionnelle ou l'or était soigneusement gardé par les familles. Les récits recueillis dans le quartier d'Akôkro derrière le lycée moderne de Daoukro, nous ont permis de comprendre et d'attester

que l'exploitation de l'or ne date pas de notre époque d'après les entretiens réalisés auprès des chefs de ménage et d'un notable (Nanan Kouadio Marcel).

Photo 1 : Puits d'exploitation de l'or au sein du lycée Henri Konan Bédié



Prise de vue : ADJI Marc, 2023

La photo 1 permet d'observer un ancien puits de l'exploitation de l'or se trouvant au sein du lycée moderne Henry Konan BÉDIE de Daoukro. D'après les entretiens réalisés auprès des habitants des quartiers de Baoulekro et d'Akôkro ces puits datent des années 1980. A cette époque les activités agricoles étaient dominantes chez la population. En plus cette pratique d'exploitation traditionnelle de l'or était destinée aux cérémonies culturelles et traditionnelles, et pouvait être l'objet d'échange entre les grandes familles soit pour habillement des chefs soit des rois.

2.1.2. Augmentation des permis d'exploitation depuis 2020

Absente au début dans la région, l'exploitation semi-industrielle fait son apparition à partir de 2020. Car étant conscient des retombées économiques et face à la répression des autorités, une petite partie des entrepreneurs dans l'exploitation décide de légaliser leurs activités à travers des permis d'exploitation auprès du ministère des mines, de l'énergie et du pétrole (MMEP). L'exploitation semi-industrielle est une activité qui consiste à extraire, à concentrer la substance minérale et en récupérer le produit marchand à l'aide de moyens peu mécanisés, c'est-à-dire en utilisant l'énergie humaine et l'énergie mécanique pour obtenir l'or. Elle intervient après une phase d'exploitation. Le matériel utilisé se constitue de bulldozer, Caterpillar, pelle sur chenille, camions, motopompe, groupe électrogène, véhicule 4x4, pelle pioche daba etc. L'extraction se fait par puits et par panneaux (Planche photographique 1).

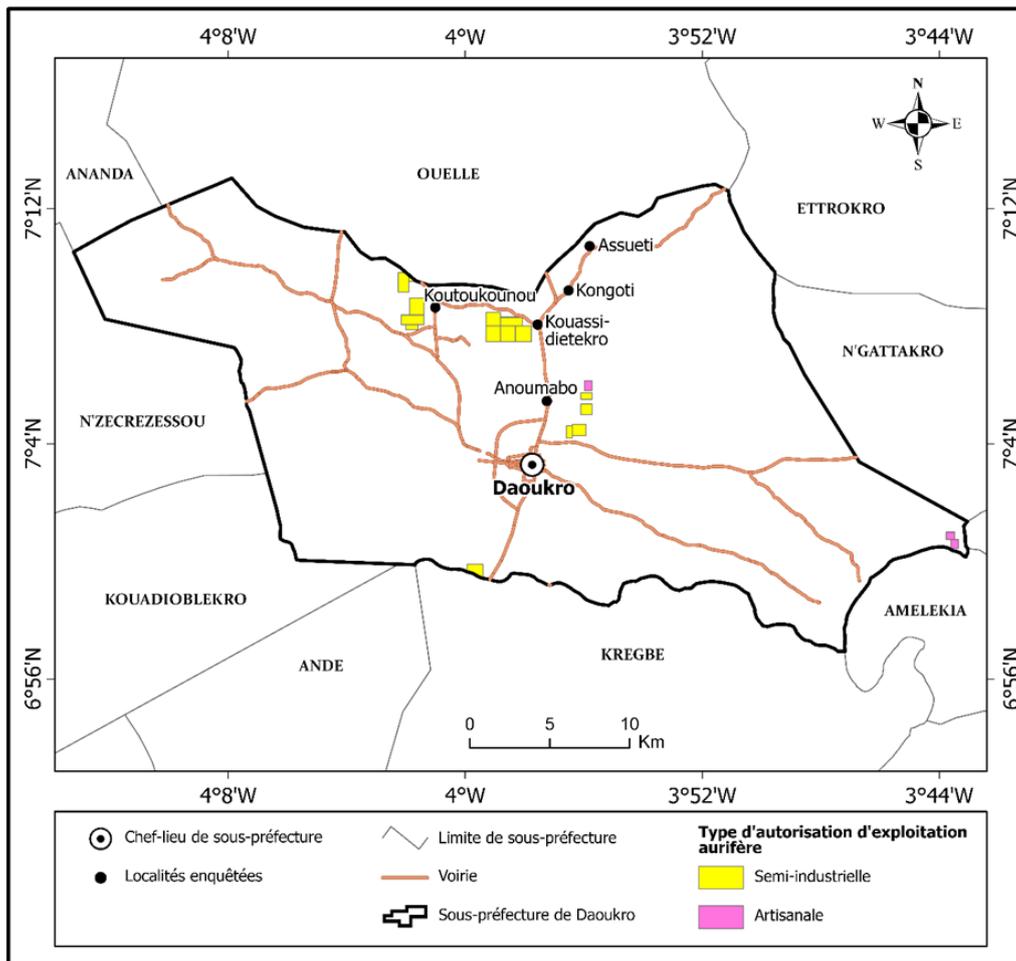
Planche photographique 1: quelques plaques de site semi-industriel présent dans la zone de Daoukro



Prise de vue : ADJI Marc, 2023

Les photos montrent les plaques de l'unité semi-industrielle du village de Koutounou et de Kouassi Detekro. Ces sites sont très minoritaires dans notre espace d'étude. En effet, la couche stérile est décapée et dégagée à l'aide d'un bulldozer et le gravier (minerais) est découvert et extrait, mis en tas hors des aires d'extractions. Le transport est assuré par des chargeuses frontales et des camions bennes. A l'unité de traitement le tout-venant est soumis à plusieurs étapes. Les gros blocs de quartz sont concassés et broyés avant d'être lavé au sluice. Le reste du minerai est débourbé, criblé puis passé au sluice pour une meilleure concentration de l'or. Dans certains cas l'or nécessite un traitement chimique, le mercure et cyanure sont généralement utilisés.

Carte 2 : Répartition des permis d'exploitation à l'échelle de la zone de Daoukro



Source : Cadastre minier de la CI, 2023

Réalisateur : ADJI Marc, 2023

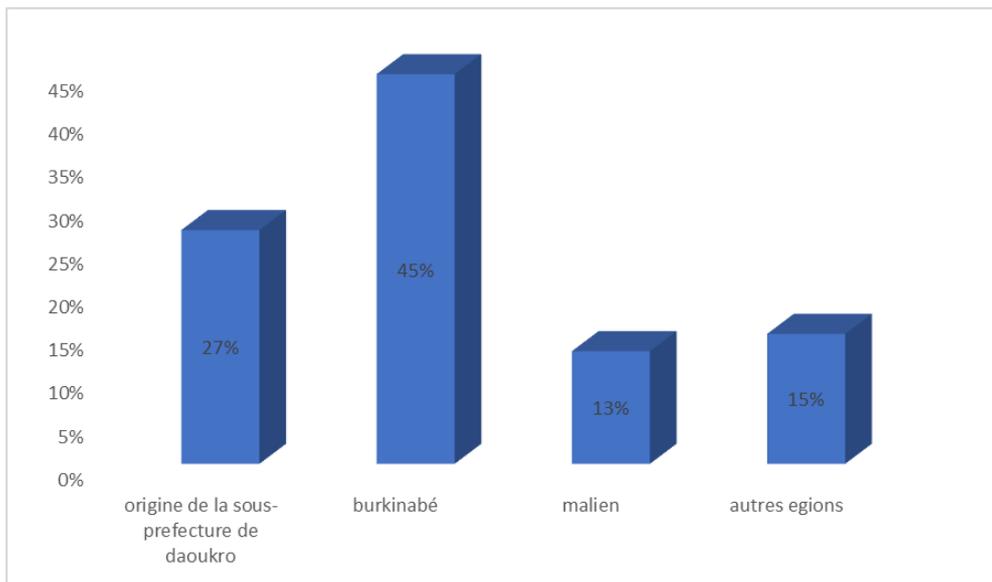
La carte 3 présente une inégale répartition des permis d'exploitation à l'échelle de la zone de Daoukro. On remarque que la présence de l'exploitation semi-industrielle est à l'état embryonnaire car les moyens qui nécessitent sa mise en place sont colossaux, ce qui explique le nombre très réduit de ces exploitations dans notre espace et l'accès à des sites est strictement interdit aux personnes étrangères. Ces sites sont gardés de 24h/24h par des agents de sécurité, les fouilles sont effectuées à l'entrée et la sortie des personnes. Mais nous avons recensé la ZS MINING SARL société à Kouassi Detekro et deux sociétés KKS SARL et de MMCI SARL. Nous n'avons pas eu accès aux différents sites car un refus catégorique nous a été adressé par les sociétés d'exploitation en question mais les témoignages recueillis nous révèlent que les normes de travail et de sécurité ne sont pas respectées.

2.2. Facteurs explicatifs de l'orpaillage à Daoukro

2.2.1. Des orpailleurs aux origines diverses et dominées par les étrangers

L'exploitation de l'or à de Daoukro donne des possibilités de revenus économiques. Elle a occasionné des déplacements de différentes nationalités dans la sous-préfecture. Ce sont des non ivoiriens (Maliens, Burkinabé, etc.) et des ivoiriens des autres régions du pays qui constituent la majeure partie des orpailleurs dans la zone. Ces orpailleurs d'origines différentes sont toujours dans les secteurs d'orpaillages. Ainsi, la figure 1 donne un aperçu de la part des orpailleurs en fonction de leur nationalité.

Figure 1 : La proportion des orpailleurs selon la nationalité à Daoukro

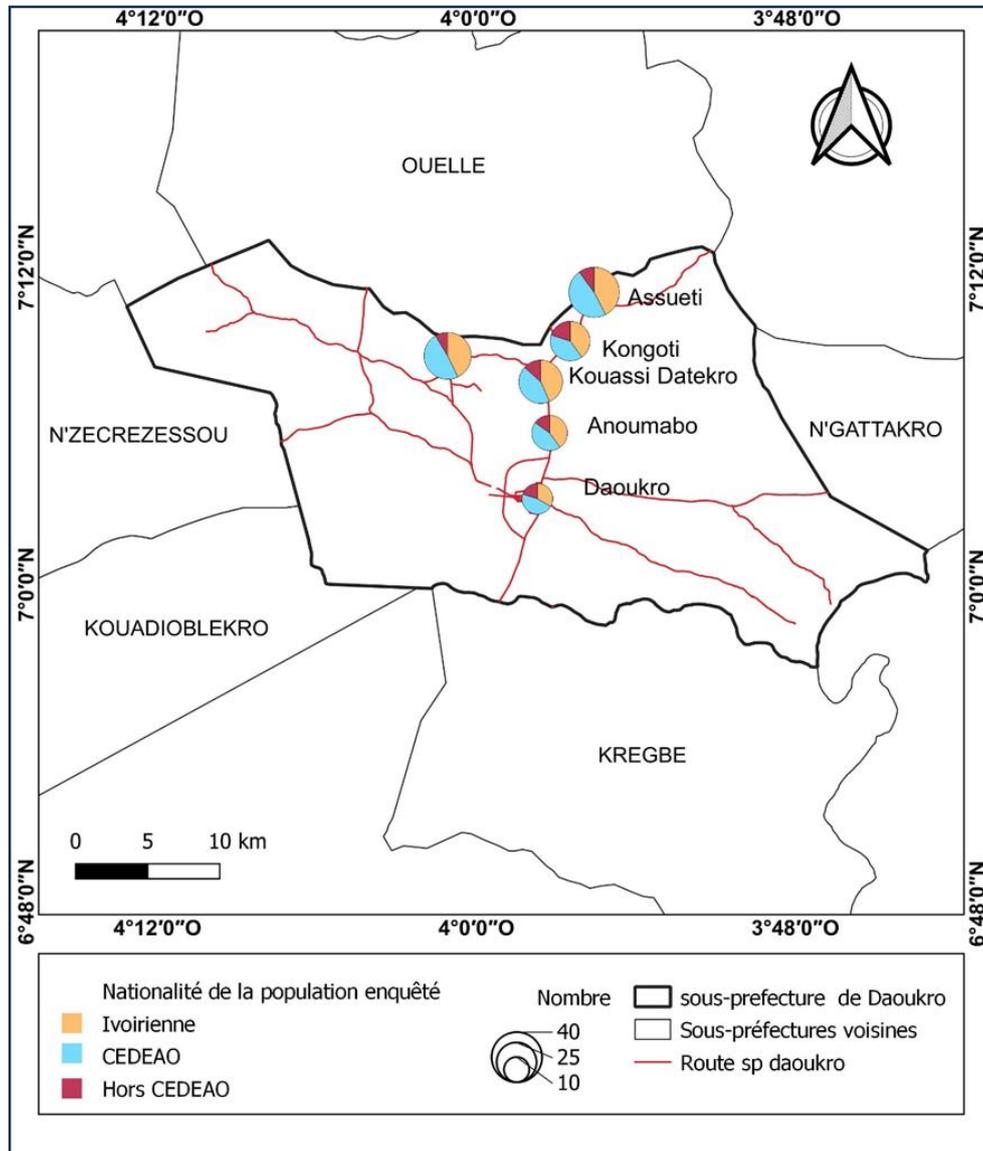


Source : Enquêtes de terrain, 2023

De la figure 1, il ressort que 45% des orpailleurs interrogés ont déclaré être Burkinabé et 13% d'étrangers malien. 15% orpailleurs nationaux viennent de diverses régions du pays. La situation traduit le fort taux d'orpailleurs étrangers originaires des pays de la sous-région. Elle montre que la zone de Daoukro fait l'objet d'exploitation aurifère depuis des années. Cette activité au début était dominée par les autochtones Baoulé. Mais compte tenu des risques et des dangers liés à l'orpaillage, ces autochtones ont laissé cette activité aux personnes étrangères qui ont une grande expérience dans l'exploitation de l'or mais gardent un pouvoir très important. Nous avons une proportion d'étrangers qui est de 58%. En fait, ces personnes qui ont laissés leurs familles pour un mieux-être, sont prêtes à accepter pratiquement toutes les conditions de travail pour ramener des fonds à leurs familles. Mais la grande majorité de ces orpailleurs sont des Burkinabés et des Maliens. En clair, dans ces pays de la CEDEOA, l'orpaillage n'est pas une activité nouvelle pour eux. La maîtrise de cette activité est à leur guise. Du coup, où il y a l'exploitation aurifère de l'or, on perçoit la présence de

ces orpailleurs de la sous-région soit 15%. Ces orpailleurs proviennent également des localités d'Hiré, Komkoubo et de Moronou où l'activité de l'orpaillage est très active.

Carte 4 : Répartition de la nationalité et de la provenance des orpailleurs à Daoukro

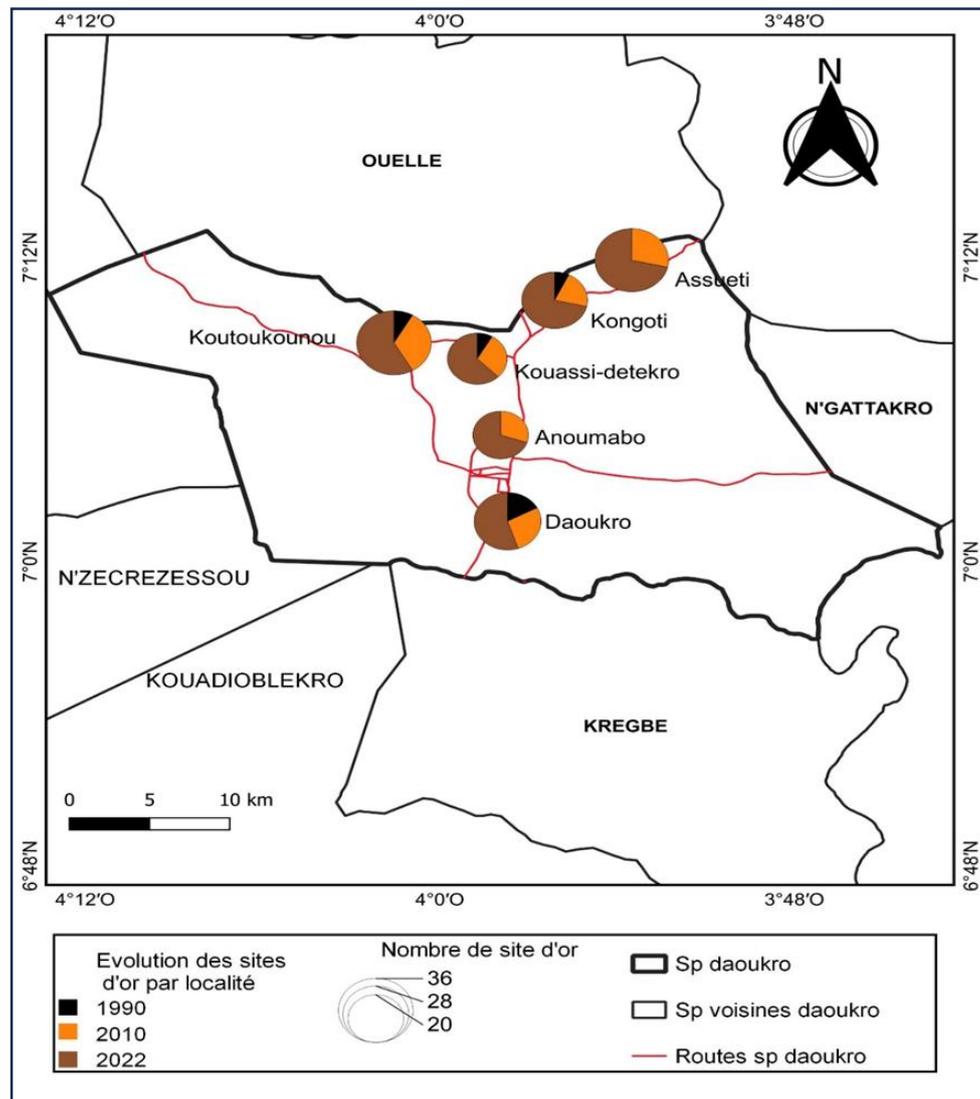


Source : INS 2014

Réalisateurs : ADJI Marc, 2023

L'analyse de la carte 4 présente la répartition des nationalités des orpailleurs à l'échelle des différents villages enquêtés. Il ressort de tous les villages enquêtés que les personnes ayant la nationalité issue de la CEDEAO ont une dominance. Il s'agit essentiellement des burkinabé et Malien. Ensuite viennent les personnes d'origine ivoirienne qui viennent des régions voisines et des différentes localités enquêtés. Et enfin, les personnes en dehors de la sous-région.

Carte 5 : L'évolution des différents sites d'orpaillages de 1990, 2010 et 2021



Source : INS 2014

Réalisateur : ADJI Marc, 2023

La carte 5 présente quelques sites d'orpaillage recensés entre 1990 à 2021. Il ressort qu'il y a une évolution de ces sites depuis 2010 à Daoukro. Nous sommes passés de 20 sites d'orpaillages à plus de 36 sites d'orpaillages en 2021. Cette progression des sites d'orpaillage s'explique principalement par les raisons économiques notamment les problèmes d'emploi. Cela pousse les jeunes à s'adonner à cette activité.

2.2.2. L'orpaillage, une source de revenu relativement importante pour les orpailleurs

Dans une situation d'appauvrissement en milieu rural en Côte d'Ivoire due au manque d'emploi et la chute des prix des produits agricoles, l'activité de l'or se voit comme une importante activité pour assurer la subsistance. Les orpailleurs interrogés ont affirmé qu'ils exercent cette activité par manque d'emplois. Le revenu de l'orpaillage est très efficace dans le système économique de Daoukro. C'est ce qui démontre les raisons des populations à s'adonner à cette activité (Tableau 2).

Tableau 2 : Quelques revenus estimés des acteurs exerçant dans l'orpaillage

Acteurs	Rôles	Revenus estimés par jours	Revenus par semaine	Revenus estimés par mois
Propriétaires terriens	Céder la terre aux orpailleurs	00	15 000FCFA par groupe d'orpailleurs	300 000FCFA
Acheteurs	Acheteurs de l'or sur les sites pour les revendre après	00	Environ 50 000FCFA à 150 000FCFA	En moyenne 400 000FCFA
Creuseurs	Chargé de creuser les puits et faire sortir les pierres	3000FCFA à 5000FCFA	En moyenne 28000FCFA	En moyenne 100.000FCFA
Concasseurs	Rendre les pierres en petits morceaux pour être broyer	2000FCFA à 30000FCFA	En moyenne 17000FCFA	Moyenne 70000FCFA
Broyeurs	Les propriétaires de la machine pour broyer	10 000 à 15 000FCFA	En moyenne 100 000FCFA	En moyenne 350 000FCFA
Laveurs	Laver le minerai pour extraire les particules de l'or	2000FCFA à 4000FCFA	En moyenne 20 000FCFA	En moyenne 75 000FCFA
Chauffeurs tricycle	Puiser et transporter l'eau aux orpailleurs	5000FCFA à 10 000FCFA	En moyenne 50 000FCFA	En moyenne 200 000FCFA

Source : Enquêtes de terrain, 2023

Le tableau 2 montre le gain de certains acteurs exerçant dans l'orpaillage. Il ressort de l'analyse de ce tableau que les acteurs ayant le plus de revenus sont les acheteurs, les propriétaires terriens et les broyeurs de pierres à l'aide de leurs machines. Ce sont ceux qui en paradoxe n'effectuent pas les travaux les plus pénibles. Après viennent les propriétaires des tricycles servant à transporter de l'eau pour les orpailleurs. Enfin les creuseurs, les concasseurs et les laveurs. Ceux-ci ont les revenus les plus faibles dans l'exploitation de l'or de Daoukro. De plus, les orpailleurs disent exercer le métier de l'orpaillage à cause de sa rentabilité, à cause du gain facile et rapide. Les orpailleurs sont tous satisfaits des revenus obtenus car ils arrivent à subvenir à leur besoin. Certains disent aussi que ce revenu est important par rapport au revenu de l'activité agricole.

2.3. Effets induits de l'orpaillage à Daoukro

2.3.1. Fragilisation des équilibres sociaux et la dépravation des mœurs

Les observations faites dans le cadre de la présente étude tendent à montrer que ces données sont largement dépassées. Les localités semblent avoir vu leur population

doubler. Les différents sites dans le village d'Assueti ont vu une importante concentration de populations allogènes, dans un milieu où elles manquent d'ancrage socioculturel, entraîne la perturbation de l'équilibre social et local avec de régulières tensions intercommunautaires entre orpailleurs et commerçants venus des autres localités avec les personnes du village qui parfois accusent ces derniers de bafouer les règles coutumières. Ces tensions occasionnent souvent de nombreux dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Un autre fait majeur de la concentration de personnes consécutives à l'existence des zones d'orpaillage est le changement comportemental, tel que la prostitution, la consommation d'alcool. Eu égard le dernier élément, on remarque une multiplication de buvettes, de bars et de points de vente d'alcool de diverses natures (Tableau 3).

Tableau 3 : Profil de quelques orpailleurs enquêtés

Localités	Fumeurs	Non-fumeurs	Prostituées
Assueti	35	05	09
Gongoti	19	06
Kouassi detekro	23	07	04
Anoumanbo	16	04
Koutoukounou	29	05	10
Daoukro	12	03
Total	134	30	23

Source : Enquêtes de terrain, 2023

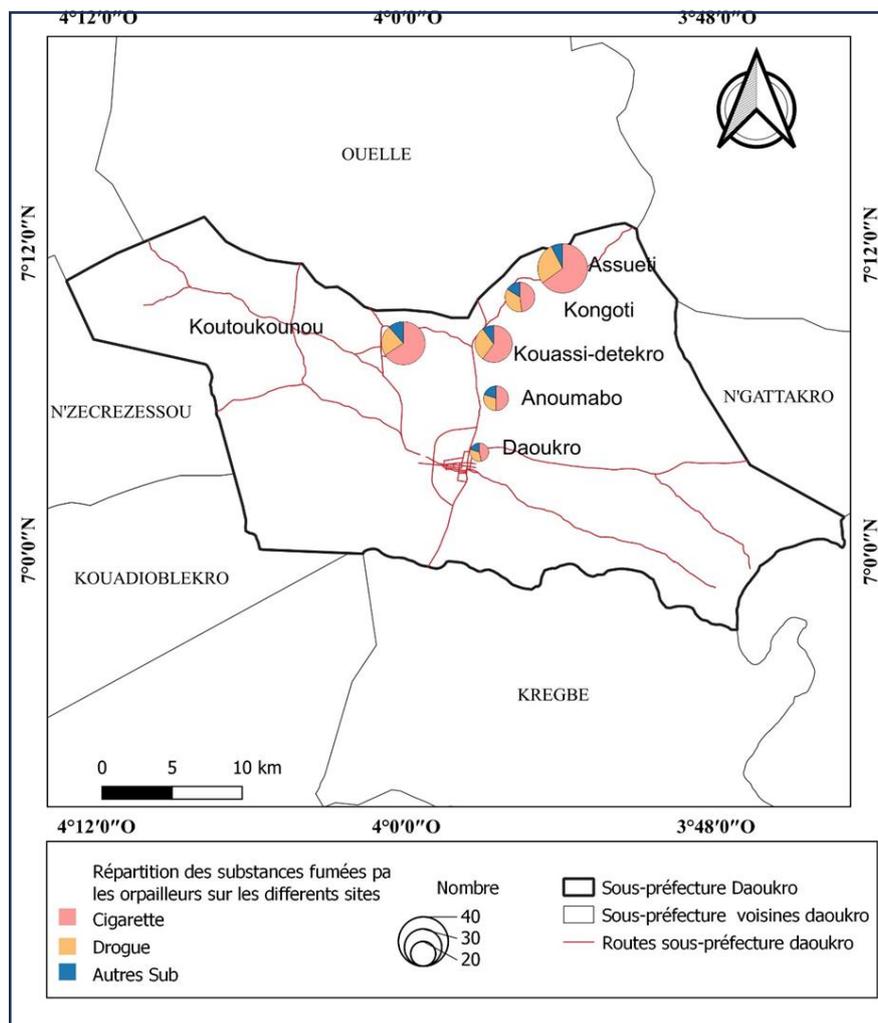
Le tableau 3 présente le profil de quelques orpailleurs interrogés dans les localités enquêtés il ressort que la plus grande majorité des orpailleurs sont des fumeurs et les non-fumeurs sont très minoritaires. Ces orpailleurs fument parfois des substances illicites et en plus de cela, la prostitution qui se développe dans les localités enquêtées. Cela encourage la débauche dans les villages. On observe aussi que l'évolution de la population accentue la pression sur les infrastructures de base. Ainsi le centre de santé rural, Gongoti, le responsable de santé a fait s'avoir que l'afflux des orpailleurs dans sa circonscription impacte négativement la qualité de service de son établissement sanitaire.

Un autre impact négatif de l'extraction clandestine de l'or perceptible à Daoukro est la fragilisation de nombreuses cellules familiales : le pouvoir économique des orpailleurs constitue pour eux une arme de séduction et donc un moyen de désorganisation de l'équilibre familial. Cela affecte les relations intercommunautaires.

2.3.2. Orpaillage, une activité qui favorise la consommation de drogue et d'autres substances illicites

La pratique de l'orpaillage, rudimentaire nécessite beaucoup d'efforts physiques. Pour cela, les orpailleurs utilisent les substances parfois illicites telles que la drogue pour stimuler leurs travaux. Les entretiens réalisés ont permis de découvrir des fumoirs un peu partout et parfois dans les localités enquêtées. Ils ont des répercussions sur les populations. Il s'agit des cas de vol, des bagarres à répétition où on enregistre des cas blessés. Nous avons aussi le développement de la prostitution dû à la consommation des substances illicites. Il ressort de notre entretien avec les ménages que l'orpaillage est une activité qui impacte négativement leurs communautés.

Carte 6 : Proportion des fumeurs parmi les orpailleurs enquêtés



Source : INS, 2014

Réalisateur : ADJI Marc, 2023

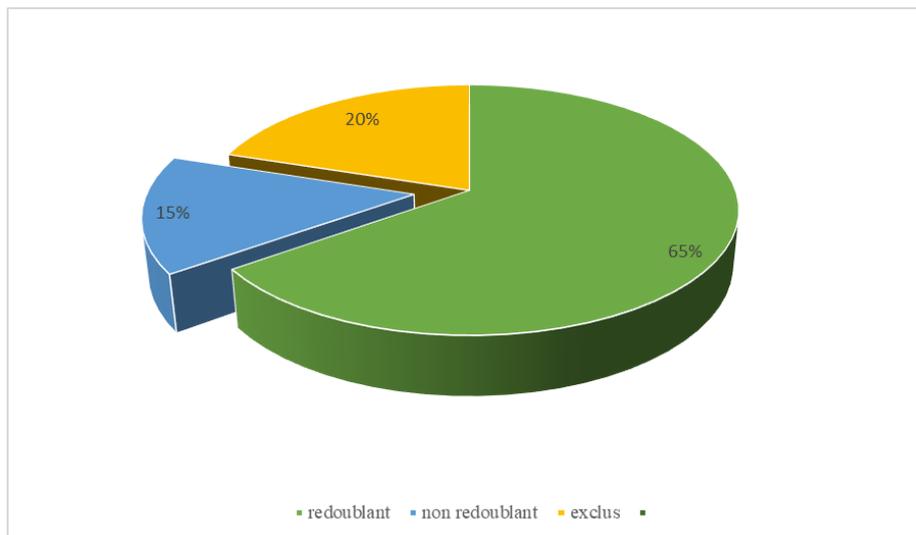
Le nombre de fumeurs varie entre 20 et 40. La substance la plus consommée par les orpailleurs est la cigarette avec environ 60% des personnes enquêtées concernées contre 25% pour la drogue et 15% pour les autres substances. Ces stupéfiants représentent pour les orpailleurs un mode d'alimentation permettant d'être résistant

et de se maintenir longtemps sans manger de la journée. C'est pourquoi la plupart en consomme et à travers les localités qui abritent l'étude.

2.3.3. Augmentation du niveau de déperdition scolaire

Compte tenu du fait que l'exploitation artisanale clandestine de l'or est considérée par les populations de la sous-préfecture de Daoukro comme "l'argent rapide", de nombreux jeunes gens préfèrent s'y aventurer que de poursuivre les études dont les perspectives d'emploi et de gain sont, pour eux, incertaines. C'est dans ce sens qu'un jeune homme rencontré sur un "chantier" à Kouassi Detekro a déclaré ceci : "j'ai abandonné l'école en classe de terminale pour venir me débrouiller ici et m'occuper de mes parents. Je ne me plains pas de ce que je gagne ici. L'important, c'est que je gagne ma vie." Quand des familles ne poussent pas leurs enfants à abandonner les cours au profit des "chantiers", elles les encouragent à aller se débrouiller sur les sites d'orpaillage. Cela impacte l'apprentissage de ces jeunes. Au regard de ce qui précède, il apparaît que la multiplication des sites d'extraction clandestine de l'or dans la zone de Daoukro y accroît le niveau de déperdition scolaire. La figure ci-dessous présente le statut des élèves orpailleurs interrogés.

Figure 2 : Statut de quelques élèves orpailleurs interrogés



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure 2 révèle que les élèves qui travaillent dans l'orpaillage dans les localités enquêtées, 65% sont redoublants, 20% ont été exclus et 15% ont un parcours scolaire normal. Ces chiffres expliquent que ces élèves sèchent souvent les cours pour aller chercher de l'or, ils ne révisent pas assez leurs cours. Pour eux l'orpaillage est le seul moyen de se scolariser et d'autres pensent que l'orpaillage est un moyen rapide de se faire de l'argent. Ils préfèrent aller creuser les puits que d'aller à l'école. Quelques entretiens réalisés auprès d'enseignants des villages de Assueti et de Koutoukounou

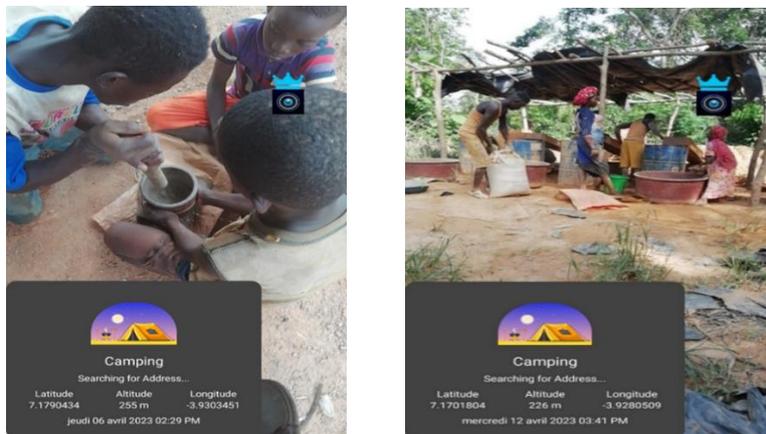
ont permis de comprendre que l'orpaillage participe à la chute du niveau des apprenants car les tout-petits préfèrent travailler sur les sites que d'assister aux cours.

2.3.4. Aggravation des conditions de vie des groupes vulnérables

Les groupes vulnérables que constituent les enfants et les femmes sont très présents dans la chaîne de production de l'or. La présence des enfants en milieu d'extraction clandestine de l'or les expose à des risques d'intoxication par des produits toxiques utilisés pour libérer le précieux métal. Ainsi l'intoxication au mercure est de nature à causer des handicaps permanents chez les enfants.

Toutefois, des témoignages concordants indiquent qu'en dehors de ces activités officielles, la prostitution est devenue une source de revenu pour de nombreuses filles, parfois âgées à peine de 12 ans.

Planche photographique 2 : Les femmes et des enfants exerçant dans l'orpaillage



Prise de vue : ADJI Marc, 2023

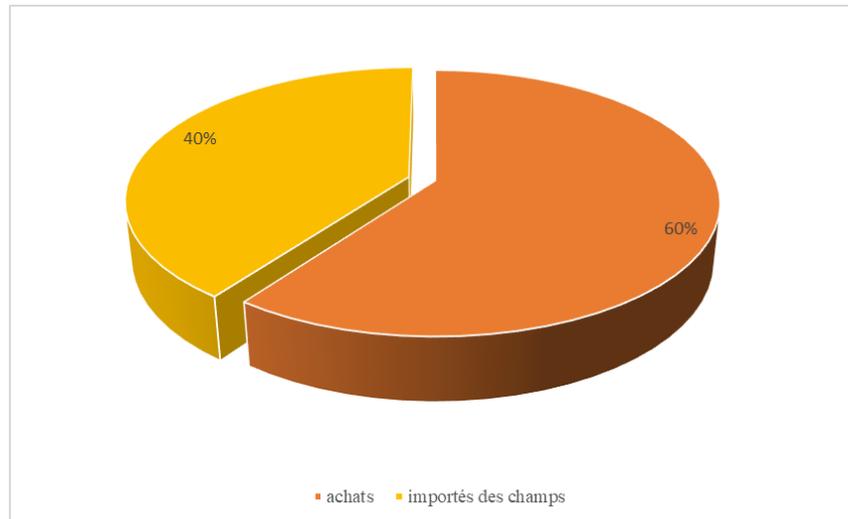
Ces photos montrent un groupe d'enfants travaillant dans ce milieu et des groupes de femmes qui s'occupent du lavage du minerai. Ces groupes de personnes très vulnérables qui travaillent dans de mauvaises conditions sont parfois mal payés. Les enfants laissent parfois les études pour travailler sur les sites. Cela renforce leurs conditions de précarité. Ils ne bénéficient pratiquement de rien. Les acheteurs et les propriétaires terriens se taillent les bénéfices.

2.3.5. Abandon des champs agricoles et risque d'insécurité alimentaire

Les rencontres auprès des planteurs dans les villages d'Assuetti, de Gongoti, de Koutoukounou ont permis de constater le manque de main d'œuvre. Les champs d'hévéa, d'anacarde sont restés en brousse car les jeunes sont attirés par l'orpaillage. 77% des jeunes interrogés à Assuetti, 66% des jeunes interrogés à Gongoti, 79% des jeunes interrogés à Koutoukounou et 80% des jeunes interrogés à Kouassi Detekro. 85% des jeunes de Daoukro affirment préférer l'activité de l'orpaillage que les travaux agricoles. Comme conséquence, on a l'augmentation des prix des produits vivriers

dans les villages enquêtés. La population se plaint de la cherté des produits locaux tels que l'igname, la banane plantain et les légumes. A la question d'où proviennent vos aliments de consommation ? La réponse à cette question est donnée par le graphique 3.

Figure 3 : Provenances des aliments des ménages interrogés dans les localités enquêtées



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure 3 ci-dessus présente la provenance des aliments des populations enquêtées. L'analyse montre que 60% des personnes consomment des aliments importés de la ville. Il s'agit essentiellement du riz et parfois de l'attiéké et 40% des personnes affirment que leurs produits alimentaires qu'elles consomment proviennent de leurs champs. Ces chiffres font ressortir que la terre agricole et les bafions qui devraient servir à l'agriculture sont cédés pour l'orpaillage. Les jeunes abandonnent l'agriculture pour aller travailler dans ce domaine d'où les populations s'approvisionnent plus en villes pour leurs besoins alimentaires.

2.3.6. Insécurité croissante

La hausse de l'insécurité dans les localités enquêtées reste un fait non négligeable. Les entretiens réalisés avec le premier responsable de la gendarmerie de Daoukro ont révélé que le nombre de braquage a triplé depuis 2016. Les délits liés à la consommation des stupéfiants ont augmenté sensiblement. Le vol des engins sur les sites est récurrent. Nous avons consulté quelques archives de brigade d'intervention de la gendarmerie et les résultats sont très alarmants. L'axe de Gongoti-Etokro et celui de Daoukro-Annaba est touchés par les braquages à main armée auxquels la population fait face.

Tableau 4 : Nombres de braquages à main armée de 2017 à 2021 dans les localités de la sous-préfecture de Daoukro de 2017 à 2021

Axe routière	2017	2018	2019	2020	2021
Axe Daoukro - gongoti	3	4	6	7	6
Axe Daoukro-Koutoukounou	4	5	5	6	8
Gongoti-etrokro	5	6	7	4	7
Total	12	15	18	17	21

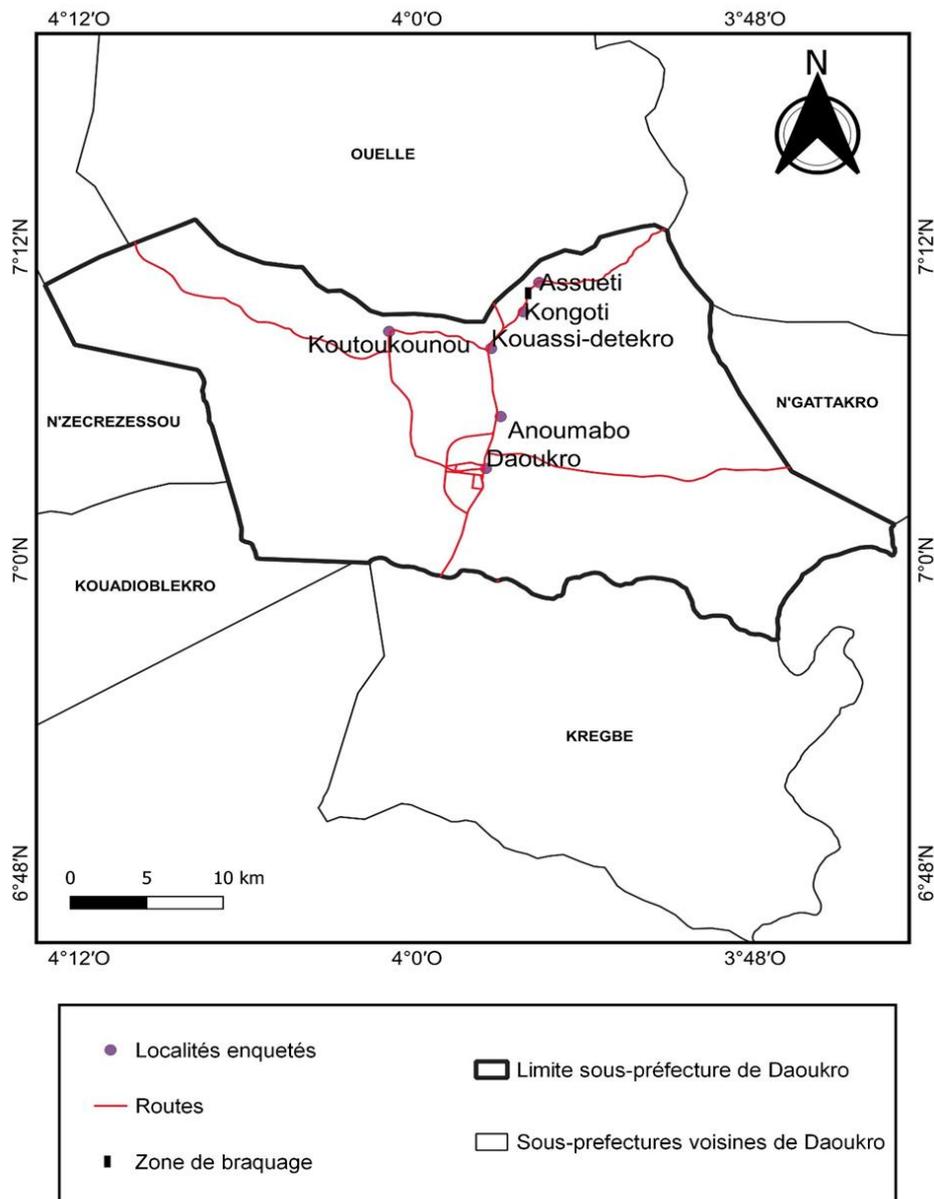
Source : Gendarmerie, Daoukro, enquêtes de terrain, 2023

Le tableau 4 montre les nombres de braquages recensés par les services de gendarmerie de Daoukro. Ces chiffres ont été collectés par la consultation des archives des différents services de la gendarmerie. Ils reflètent la tendance de la situation sécuritaire de Daoukro. Il s'est avéré que l'activité de l'orpaillage a fait augmenter le nombre de braquage dans la sous-préfecture. Ces chiffres obtenus ne sont pas exhaustifs car plusieurs d'entre eux ne sont pas déclarés à la gendarmerie. Ainsi de 12 cas de braquages en 2017, nous sommes passés à plus de 21 cas en 2021. A cela s'ajoute la grande consommation de la drogue donc en un mot, il y a une hausse d'insécurité dans la région. Cela peut s'expliquer par la présence massive des orpailleurs des pays de la sous-région et des régions voisines. Les localités qui abritent des sites deviennent des lieux d'affaires économiques et cela attire les malfrats.

2.3.7. Hausse des braquages

L'orpaillage est très lucratif, où il y a beaucoup d'échanges économiques, et où il y a plusieurs activités économiques qui se déroulent sur les sites et dans les villages. Il s'agit des activités commerciales, le transport, les mobiles money, la prostitution et plein d'autres activités. Ces villages deviennent des lieux de rencontres et d'affaires. Ces lieux deviennent des nids d'insécurité en permanence. On entend fréquemment des cas de vol d'engins et de braquage enregistrant souvent des cas de blessés graves. Les entretiens réalisés aux des services de gendarmerie ont confirmés que l'orpaillage est source d'insécurité dans la sous-préfecture. Les données d'enquêtes ont permis de cartographier les axes routiers en question carte 7.

Carte 7 : Les axes à fort taux de braquage



Source : INS, 2014

Réalisateur : ADJI Marc, 2023

La carte 7 présente les axes les plus dangereux, identifiée. Il s'agit de Daoukro-Koutoukounou, Daoukro-Gongoti et Gongoti-Assuëti. Cette carte a été possible grâce à des données collectées sur les terrains et les entretiens réalisés auprès des ménages et les services de gendarmeries. On constate que ces zones sont très proches des sites d'orpaillage et pour faire face à cette situation, les autorités sécuritaires tentent d'endiguer cette situation d'insécurité en déguerpissant les orpailleurs illégaux. Quelques acheteurs d'or interrogés ont confié que l'orpaillage attire beaucoup de bandits de grand chemin. Ils envisagent parfois même d'engager les *dozos* pour sécuriser les sites et de porter des armes pour sécuriser leurs marchandises.

3. Discussion

Les investigations réalisées dans l'étude de recherche à Daoukro ont donné lieu à des résultats essentiels qui feront l'objet de discussion dans cet article. La présente étude démontre que l'orpaillage induit des effets désastreux à Daoukro. Il convient de préciser que cette étude ne s'intéresse qu'aux impacts sociaux de cette activité. Toutefois, l'utilisation des produits comme le mercure par les orpailleurs laisse supposer que l'exploitation artisanale clandestine de l'or a des effets néfastes non seulement sur les milieux physiques, mais aussi sur la santé des populations.

D'abord l'orpaillage occupe bon nombre d'acteurs dont des personnes d'origines diverses. On note en particulier les autochtones et surtout les allochtones et allogènes, parmi lesquels se trouvent des hommes, des femmes, des jeunes et des enfants déscolarisés. Cet avis est partagé par K. G. J-C. Koffi et *al.*, (2023, p. 147), qui démontrent dans leur étude que la plupart des acteurs de l'orpaillage clandestin sont des jeunes issus d'horizons divers (milieu rural et urbain). Cette situation a entraîné, ont-ils suggéré, la déscolarisation de plusieurs jeunes de moins de 18 ans. Ces derniers ont abandonné les études sous la pression des parents pour certains afin de s'intéresser à l'orpaillage, qu'ils trouvent rentable. Ce point de vue est corroboré par les propos de K. M (2023), recruteur d'orpailleurs quand il dit que : « *Les enfants quittent la maison avec des tenues scolaires faisant croire qu'ils vont à l'école alors qu'en réalité, ils viennent sur nos sites. Ils sont d'une grande aide pour les laveurs car ils puisent de l'eau pour eux, on leur donne des outils pour travailler, on a besoin de main-d'œuvre* ».

Il convient de retenir de ce discours, que l'orpaillage a des effets néfastes sur l'éducation des jeunes de moins de 18 ans en général et sur la scolarisation des élèves de la zone de Kolodio Bineda. Aussi, ajoutent-ils que les femmes de cette localité se sont affranchies de cette restriction pour s'insérer dans la pratique de l'orpaillage. 7% ont été identifiées comme orpailleuses. De même pour D. Goh (2016, p. 25), la deuxième composante des orpailleurs est constituée par des femmes (02 à 03 personnes) chargées de laver le minerai fourni par les puisatiers. Aussi, selon lui, l'orpaillage fragilise-t-il les équilibres sociaux et communautaires. Les données de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) commanditée par C. Gold (2006), a-t-il cité, faisaient état de la présence de 600 orpailleurs à Alahou-Bazi et à Angovia. Le site de Petit Abidjan comptait, deux mois après son ouverture en 2014, plus de 2000 personnes. Du point de vue sanitaire, nos résultats sont soutenus par M. Richard et *al.*, (2015, p. 2-3), qui affirment que Bien que les pratiques varient à travers le monde, il est reconnu que l'EMA engendre fréquemment des problèmes environnementaux, sociaux et de santé. Parmi ces risques pour la santé, l'utilisation généralisée du mercure est le plus connu. Cependant, il existe plusieurs autres problèmes plus méconnus, voire même négligés, tels que l'exposition à la poussière de silice, la prévalence de maladies infectieuses telles que le VIH/SIDA, la malaria et la tuberculose, ainsi que le

taux de blessures professionnelles. Cela s'explique en partie par la nature informelle du secteur de l'EMA, où les standards nationaux de santé et sécurité professionnelles ne peuvent souvent pas être implémentés et où les accidents et les maladies ne sont souvent que peu signalés aux autorités. Lorsque l'usage du mercure est fait à proximité de communautés, la population générale peut également être exposée (C. Tomicic et *al.*, 2011). Le mercure est particulièrement nocif pour les enfants et le développement des fœtus (Gibb et Leary, 2014). Plusieurs études ont documenté la contamination au mercure chez les orpailleurs, dans les communautés avoisinantes. Une étude récente au Burkina Faso a démontré que plus de la moitié de la population minière avait un taux de mercure urinaire supérieur aux valeurs recommandées (C. Tomicic et *al.*, 2011). La poussière de silice cristalline est associée à de nombreuses pathologies : la silicose, la tuberculose pulmonaire, le cancer du poumon, les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC), certaines maladies auto-immunes et rénales, etc. (Rees et Murray, 2007, Who, 1999). Bien que peu de données scientifiques quantifient l'usage à la silice dans l'EMA, il est probable que cela soit très prévalent. L'usage à la silice dans l'EMA survient surtout lors des activités de forage, de dynamitage, de concassage et de broyage. Les orpailleurs seront donc directement exposés, alors que les communautés vivant à proximité le seront de manière indirecte.

Conclusion

Aux termes de notre étude, il ressort que les potentiels aurifères ont favorisé l'extraction clandestine de l'or dans la zone d'Iffou, plus précisément la sous-préfecture de Daoukro. Cela s'est justifié par la présence d'énormes potentiels aurifères d'or et par la découverte de puits et la multiplication des permis d'exploitation octroyés aux sociétés semi-industrielles qui sont dans notre espace d'étude. De plus, l'orpaillage a connu une dynamique et un essor à l'échelle de l'espace sous-préfectoral de Daoukro en ce sens que les récits et les traces retrouvés sur le terrain témoignent que l'or est en grande quantité chez le peuple Baoulé résidant dans la région faisant de l'exploitation de l'or l'une de ces activités principales depuis des décennies. La crise politique de 2002 à 2011 a aggravé la situation économique et sociale des populations dans cette sous-préfecture et cela a contribué à l'émergence de l'orpaillage. Par ailleurs, les orpailleurs sont majoritairement jeunes avec un niveau d'étude très bas et sont en grand partie célibataires. L'activité de l'orpaillage est dominée par les acteurs étrangers dont les maliens et les burkinabés et autres nationalités puis une partie des populations locales. Les outils utilisés pour l'extraction de l'or sont rudimentaires (archaïques) même s'il évolue vers la modernité au niveau des matériaux. Les méthodes de la production de l'or se font de façon manuelle sans toutefois oublier qu'elle est une activité au sein de laquelle existe une bonne organisation selon le type d'exploitation. Toutefois, l'orpaillage induit des effets sociaux tels que la fragilisation de l'équilibre social et la dépravation des mœurs, la consommation de la drogue et d'autres substances illicites, l'augmentation de la

perdition scolaire, l'aggravation du mode de vie des acteurs, l'abandon des champs agricoles entraînant des risques d'insécurité alimentaire et l'insécurité. Même s'ils n'ont pas fait l'objet d'étude dans ce travail, l'orpaillage induits également des effets environnementaux, notamment la destruction de la faune et la flore, la dégradation des sols, la pollution des étangs d'eaux et la réduction des ressources en eau.

Bibliographie

ABIE Mireille Patricia, 2014, « Côte d'Ivoire : pourquoi l'orpaillage clandestin ». Paris, France, 20.p

ACTUALITE, 2014, Côte d'Ivoire <http://intellivoire.net/cote-divoire-legouvernement-sengage-a-organiser-lorpaillage>.

GASTON Joseph, 1913, *Exploitation indigène de l'or en Côte d'Ivoire*, In : Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, VI^e Série, Tome 4 fascicule 3-4, 372-375pp.

GIBB Herman et O'LEARY Keri Grace, 2014, « Mercury Exposure and Health Impacts among Individuals in the Artisanal and Small-Scale Gold Mining Community : A Comprehensive Review », *Environmental Health Perspectives*, Volume 122, No7, 667-672pp.

GOH Denis, 2016, « L'exploitation artisanale de l'or en Côte d'Ivoire : La persistance d'une activité illégale ». Institut des sciences anthropologiques de Développement (ISAD), Université de Cocody, Abidjan, ESJ January Edition, vol 12, No3, 18-36pp.

GOND Valéry, VERGER Gaëlle, JOUBERT Pierre, DEGARNE Nicolas, LINARÈS Sébastien, COPPEL Alain, ALLO Sébastien et FEINTRENIE Laurène, 2016, « Comment atténuer les impacts environnementaux de l'orpaillage illégal ? retour d'expérience de l'observatoire de l'activité minière en guyane française », CIRAD, Biens et services des écosystèmes forestiers tropicaux, Montpellier, France, ONF, domaine de Montabo, Cayenne, France Parc Amazonien de Guyane, Rémire-Montjoly, France DEAL, Cayenne, France CIRAD, Biens et services des écosystèmes forestiers tropicaux, Yaoundé, Cameroun, 9p.

GRATZ Tilo, 2004, « Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale », *Autrepaet* (30), 135-150pp.

KEITA Amadou, 2017, « Orpaillage et accès aux ressources naturelles et foncières au Mali », *Les cahiers du CIRDIS collection de recherche*, ISSN 1929-1027, août, 29p.

KOFFI Gnamien Jean-Claude Koffi, KONAN Koffi, TOH Alain, YAPI Chiadon Maeva Evelyne Désiré, 2023, « Prolifération de l'Orpaillage Clandestin dans la zone de Kolodio Bineda dans la Région du Bounkani au Nord-Est de la Côte d'Ivoire : Entre la Lutte Contre la Crise de l'Emploi et la Précarité de Vie des Populations », *European*

Scientific Journal, ESJ ISSN : 1857-7881 (Print) e - ISSN 1857-7431 April 2023 edition
Vol.19, No.11, 137-162pp, Doi :10.19044/esj. 2023.v19n11, 137p.

KONAN Kouamé Hyacinthe, 2022, « La gouvernance de l'orpaillage clandestin dans les localités ivoiriennes frontalières du Mali et du Burkina Faso », *EchoGéo, Varia*, n°62, 15p.

MEGEVAND, 2013, « Deforestation trends in the Cong Basin : reconciling Economic growth and forest protection », *Directions in development, World Bank Inst*, 1818 H. ST. NW. Washington, USA, 158p.

MERCER, 2011, « Challenges facing development within the agri-food sector of sub-saharan Africa », In 11th International Congress of Engineering and food (ICEF11), *Procedia Food Science*, Athens, Greece, 1861-1866pp.

MYRIANNE Richard, PALEAH Moher et DALAL Hamza, 2015, « La santé dans l'orpaillage et l'exploitation minière artisanale : Un manuel pour instructeurs », *Artisanal Gold Council*, Victoria, BC. ISBN : 978-0-9939459-3-9, 69p.

NDIAYE Khadidiatou, 2020, *Le développement de l'orpaillage, son impact environnemental et sanitaire dans le sud-est du Sénégal : exemple du site aurifère de Bantako*, ULiège, Faculté des Sciences, Département des Sciences et Gestion de l'Environnement UCLouvain, Faculté des bioingénieurs, de l'Université de Liège et de l'Université catholique de Louvain, 82p.

NIANGORAN-BOUAH, 1978, « Idéologie de l'or chez les Akan de Côte d'Ivoire et du Ghana », In : *Journal des africanistes*, Tome 48 fascicule 1, L'or dans les sociétés Akan, 127-140pp.

REES et MURRAY, 2007, « Silica, silicosis and tuberculosis », *International Journal of Tuberculosis and Lung Disease*, 11(5), 474-484pp.

SIDIBE Mahditm, 2020, « Impact socioéconomiques de l'orpaillage dans le cercle de kadiolo », au mali, paru en décembre, 96p.

SOKO Constant, 2019, « L'économie minière de l'orpaillage artisanal dans les sociétés post-conflit : jeux des acteurs et enjeux de développement et de coopération internationale. Étude de cas en Côte d'Ivoire ». Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan, UFR Sciences de l'Homme et de la Société, *Revue Organisations & Territoires*, Volume 28, No 1, 61-79pp.

TOMICIC Catherine, VERNEZ David, BELEM Tounaba et BERODE Michèle, 2011, « Human mercury exposure associated with small-scale gold mining in Burkina Faso », *International Archives of Occupational and Environmental Health*, 84(5), 539p.,46, Doi :10.1007/ s00420-011-0615-x